

ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



SNPHAR

Paris, le 5 juillet 2022



## CP-Action Praticiens Hôpital La santé retrouve enfin un ministre !



APH, union syndicale de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux et d'Avenir Hospitalier présente ses félicitations au Dr François Braun pour son entrée au gouvernement et sa nomination au poste de ministre de la santé et de la prévention. APH félicite également Madame Agnès Firmin-Le Bodo pour sa nomination au poste de secrétaire d'état chargée de l'organisation territoriale et des Professions de santé.



APH prend acte de la nomination du Docteur François Braun au ministère de la santé et de la prévention. Dans un contexte de crise sanitaire majeure et inédite, de crise des vocations, APH ne peut que se féliciter de la nomination d'un professionnel de terrain, praticien hospitalier, chef d'une structure d'urgence d'un établissement hospitalier. APH sera vigilant à ce que l'arrivée à ce ministère d'un médecin, issu de la société civile, qui connaît parfaitement les difficultés de l'hôpital public et de ses professionnels et qui vient de remettre un rapport sur la crise des urgences, permette de reprendre rapidement les discussions sur les dossiers urgents, restés en jachère depuis de trop nombreux mois, sans repartir de zéro.

syngof



Si l'actualité de la crise est essentiellement tournée aujourd'hui vers les services d'urgences et leurs fermetures successives, mettant en danger la santé voire la survie des patients, et des professionnels de santé eux-mêmes, ce sont toutes nos spécialités médicales qui sont concernées. Les services hospitaliers et leurs lits ferment les uns après les autres, faute de praticiens hospitaliers et de personnels non médicaux, la crise annoncée est sans précédent notamment en psychiatrie, en pédiatrie et dans la péri-natalité. Les réponses apportées par la première ministre à la mission flash, portée par le nouveau ministre avant sa nomination, sont un premier pas mais restent très insuffisantes.



APH souligne au nouveau Ministre de la santé et de la prévention que le point 33 de la mission flash du Dr Braun fait appel à la reconnaissance de la pénibilité du travail de nuit. Une revalorisation substantielle de l'indemnité de sujétion (IS) pour **tous** les médecins et au-delà de l'été est essentielle pour reconnaître cette contrainte. Ce dernier a proposé pour « Éviter la poursuite de la fuite des personnels de santé en reconnaissant financièrement la pénibilité du travail de nuit. Un doublement pour l'été de l'indemnité de nuit PM (50% pour les HU) ». Madame la Première Ministre a arbitré cette augmentation à hauteur de 50%. APH rappelle que les praticiens hospitaliers n'ont bénéficié d'aucune majoration des IS négligeant l'impact de la crise sanitaire due au Covid pour un grand nombre d'entre eux.

**APH demande à Monsieur le Ministre de bien vouloir appliquer en totalité cette mesure essentielle pour la reconnaissance de l'engagement de tous les praticiens dans la permanence des soins en doublant immédiatement cette indemnité.**



L'hôpital public reste en attente d'autres signaux forts afin d'enrayer la spirale infernale d'une perte de sens sans précédent cause de départs par forfait, abandon et désillusion de l'ensemble de ses professionnels, médicaux ou non. L'ouverture des travaux avec le nouveau ministre doit être immédiate.

Pour les praticiens hospitaliers cette attente reste la suivante :

- **Octroi immédiat des 4 années d'ancienneté pour les PH nommés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2020, comme cela a été donné aux PH nommés après cette date pour corriger l'erreur système du précédent gouvernement, injustice pour laquelle APH a déposé un recours en Conseil d'Etat ;**
- **Revalorisation substantielle de la permanence des soins (gardes, astreintes, temps de travail additionnel) en y intégrant le samedi matin pour reconnaître la pénibilité de cette mission de service public. Cet élément étant plébiscité par les 7 500 PH ayant répondu à l'enquête « Nuits Blanches » d'APH présentée le 1er juillet 2022.**

La réouverture rapide des discussions sur :

- La refonte du financement du système de santé ;
- La gouvernance hospitalière qui doit être renouvelée ;
- Le temps de travail des praticiens ;
- La restauration d'un véritable dialogue social avec les représentations syndicales.

APH insiste également sur l'urgence d'organiser un véritable plan Élyséen de la santé ambitieux, pour une nécessaire réorganisation en profondeur du système de soin et la survie du système hospitalier public français. Ce point ne doit plus être éludé ou remis sauf à dégrader encore plus l'accès à un juste soin de qualité pour nos concitoyens sur l'ensemble du territoire. C'est un choc sociétal profond dont le pays a besoin devant une situation sanitaire dont la gravité et la criticité dépassent de très loin celle des premiers mois de la crise Covid.

APH a d'ores et déjà sollicité le ministère pour un rendez-vous avec le nouveau ministre de la santé et de la prévention pour ouvrir avec lui les discussions et redonner toute leur place aux organisations syndicales élues aux dernières élections professionnelles.

Jean-François Cibien  
Président AH  
Président APH  
06 07 19 79 83

Carole Poupon  
Présidente CPH  
Vice-présidente APH  
06 76 36 56 67

Yves Rébufat  
Président exécutif  
AH  
06 86 87 62 76

